



Rapport annuel 2018

SMITOM de Haguenau-Saverne

164 679 tonnes
de déchets traités

93% de valorisation



65% de valorisation
matière

28% de valorisation
énergétique

230 560 habitants

5 collectivités de collecte

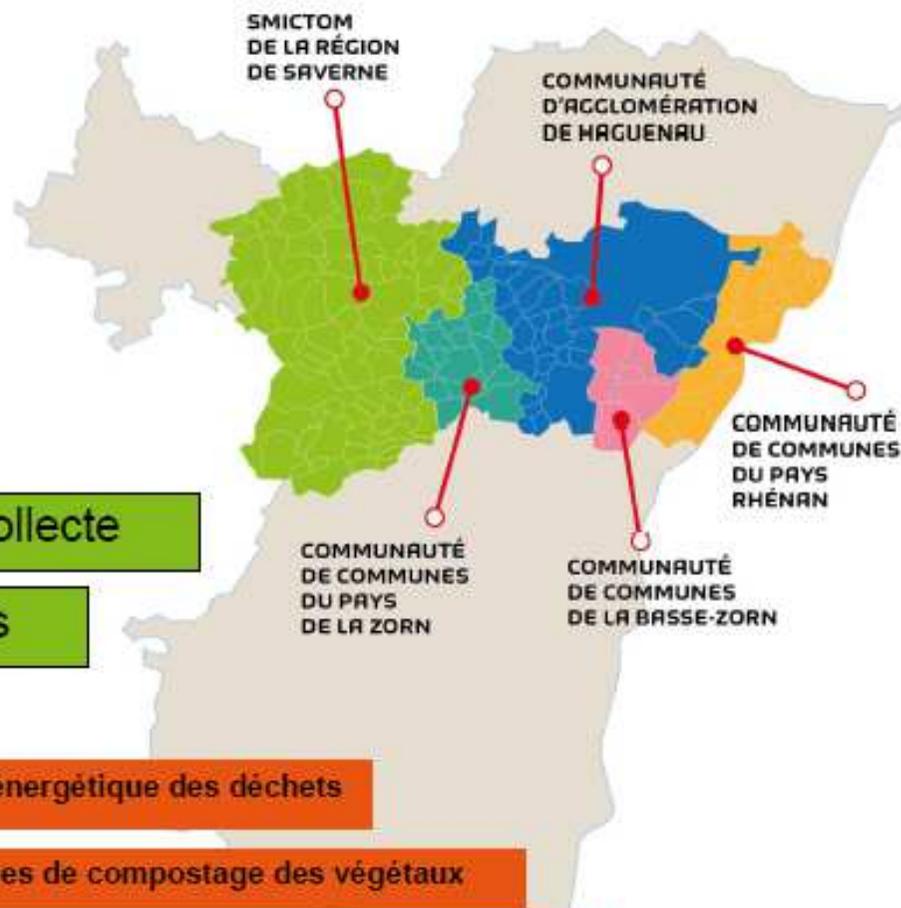
156 communes

1 usine de valorisation énergétique des déchets

2 plateformes de compostage des végétaux

1 centre de stockage des déchets non dangereux

18 déchèteries (gérées par les 5 collectivités de collecte)

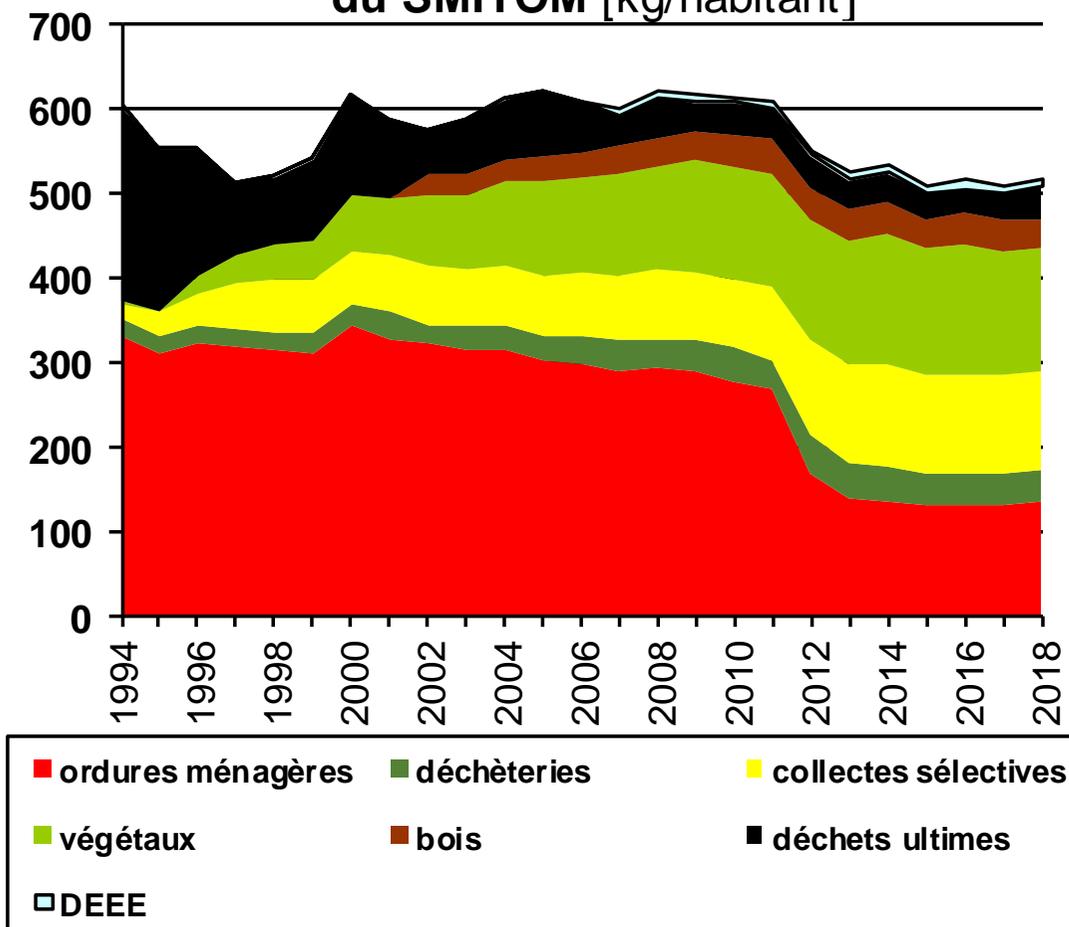


Déchets apportés par les membres du SMITOM



En 2018, le SMITOM a assuré le traitement de **122 500 tonnes de déchets municipaux de ses membres, soit 531 kg de déchets par habitant**, et traité 27 332 tonnes d'ordures ménagères d'autres collectivités ainsi que 14 847 tonnes de déchets d'activités des Entreprises (DAE).

Déchets apportés par les membres du SMITOM [kg/habitant]



La répartition des traitements

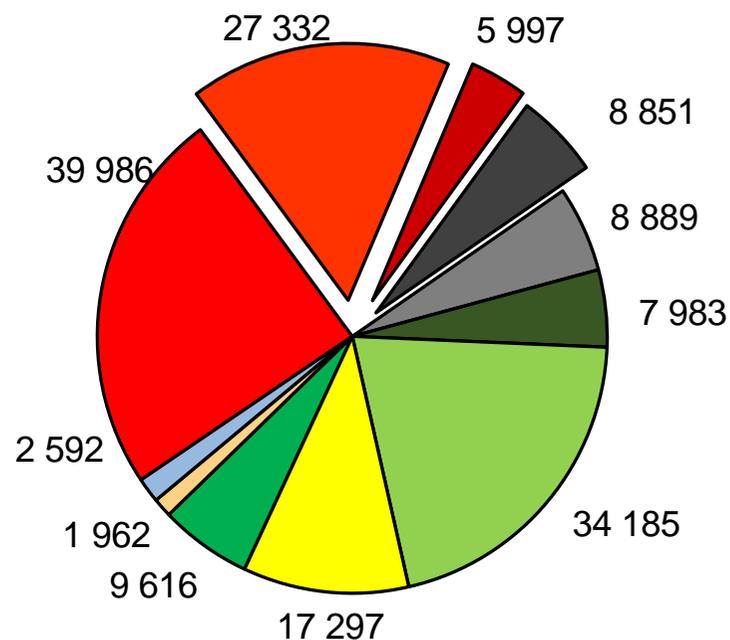


Répartition des valorisations des déchets ménagers et communaux du SMITOM



- valorisation matière
- valorisation énergie
- non valorisé

- Incinération SMITOM
- Incinération autres Collectivités
- Incinération DAE
- Enfouissement DAE
- Enfouissement
- Bois
- Compostage
- Recyclage matière (papiers-plastiques)
- Verre
- DE EE
- Mobilier



La valorisation énergétique



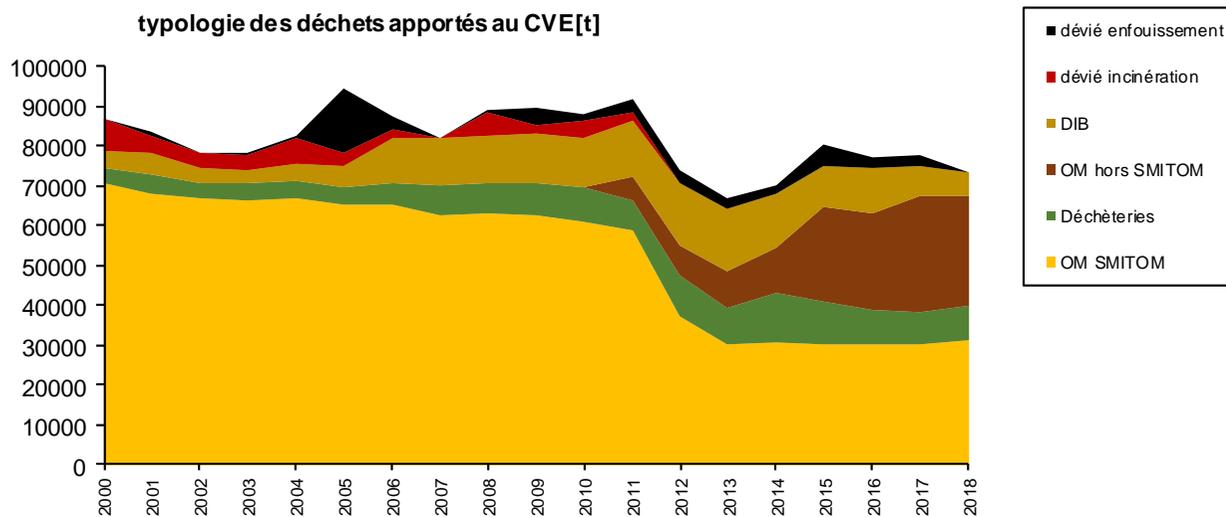
En 2018, l'UVEOM de Schweighouse sur Moder a été baptisée EVNA, pour identifier l'activité valorisation énergétique et le territoire concerné et pour faciliter l'appropriation par les usagers de cet outil au service de leur territoire.



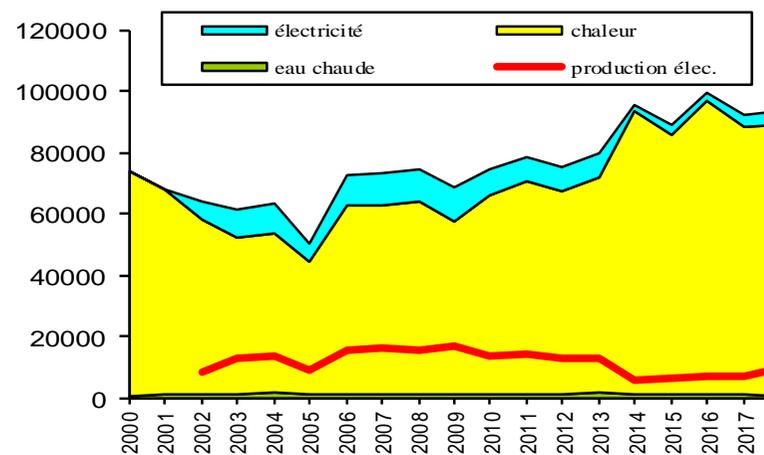
La valorisation énergétique



Tonnages incinérés



Energie valorisée



La valorisation matière :

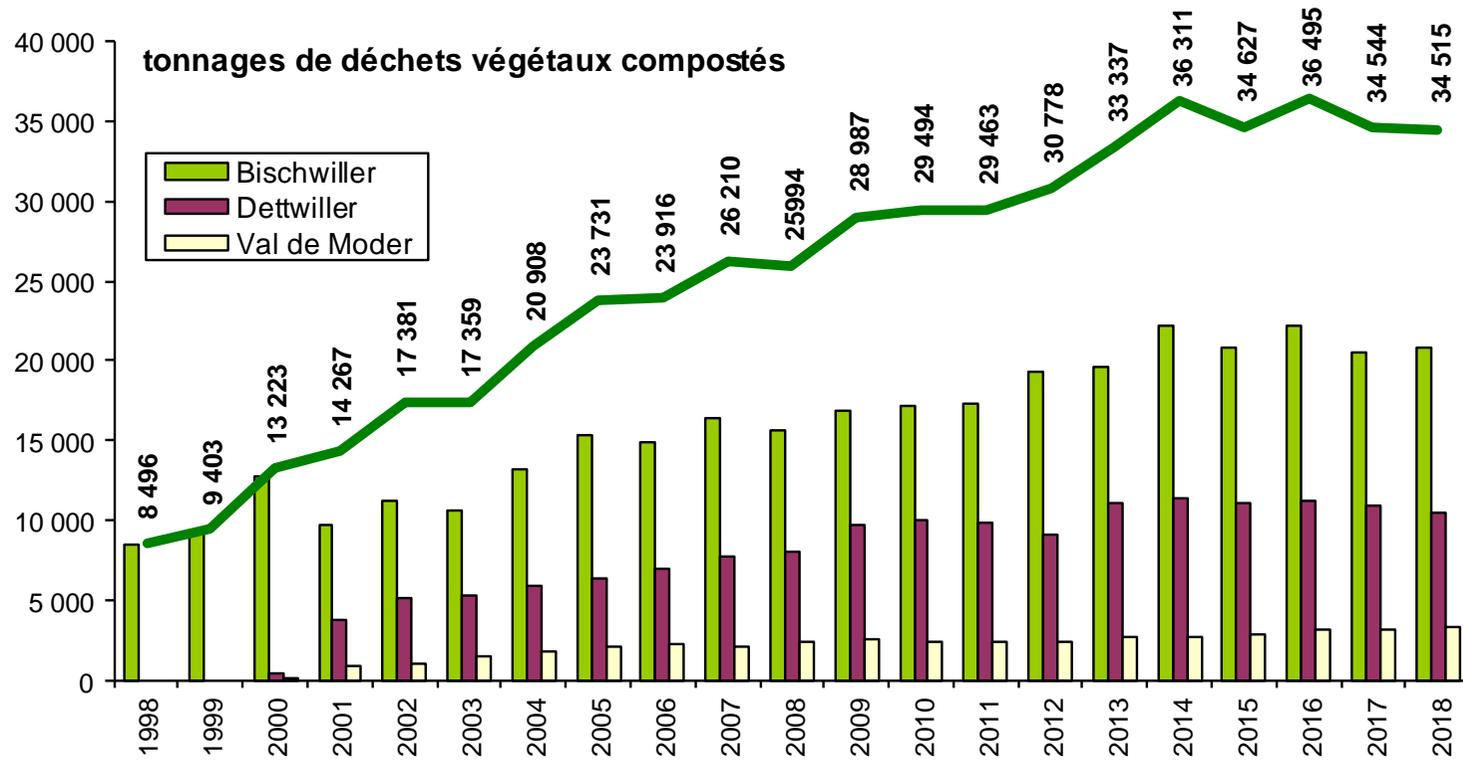
les papiers, cartons, flaconnages plastiques, verre et métaux (porte-à-porte, apport volontaire et déchèteries)



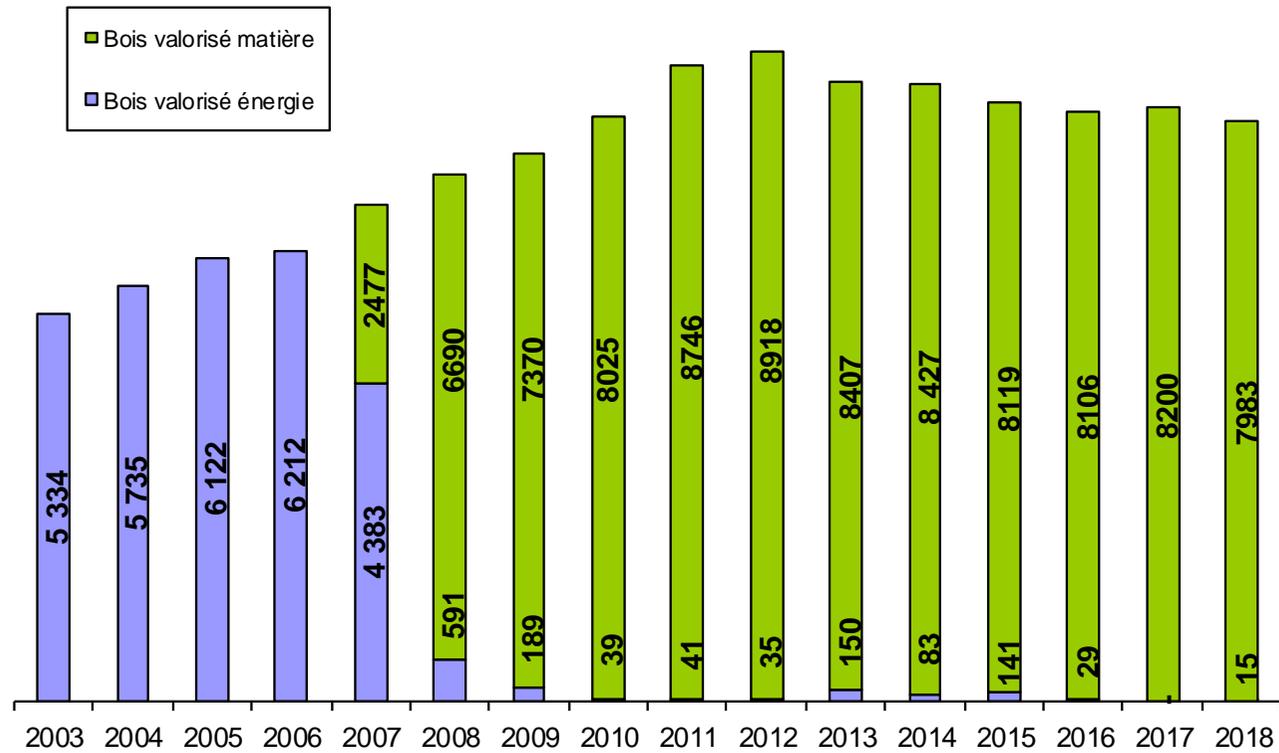
Ratios [kg/hab/an]	SMITOM	Pm 2017
EMR (emballages ménagers)	11,5	13,6
ELA (emballages carton complexé)	0,9	1,0
JRM (journaux revues magazines)	27,7	28,3
PCM (papiers cartons mêlés)	14,5	13,6
PET clair (flaconnages plastique)	4,1	4,0
PET coloré (flaconnages plastique)	1,1	1,1
PEhd (flaconnages plastique)	1,9	2,1
Verre	41,7	41,2
acier (hors incinération)	2,4	2,8
alu (hors incinération)	0,30	0,32
Total des recyclables collectés	106,0	108,0
refus	10,75	10,5



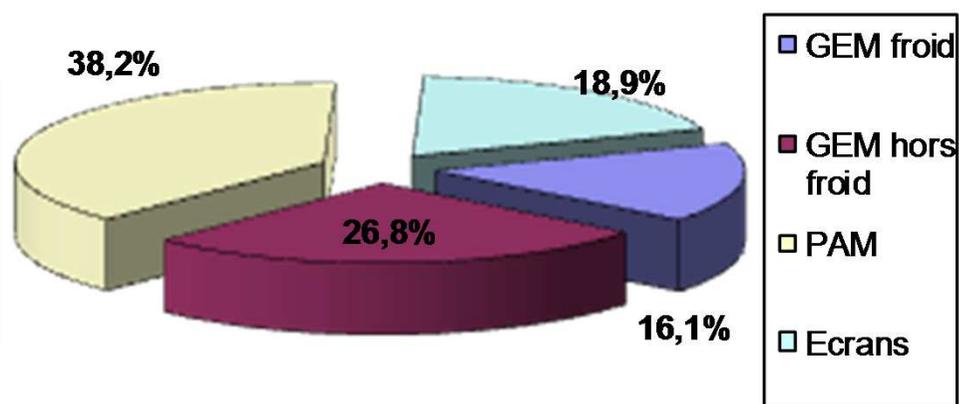
La valorisation matière des déchets verts



La valorisation du bois



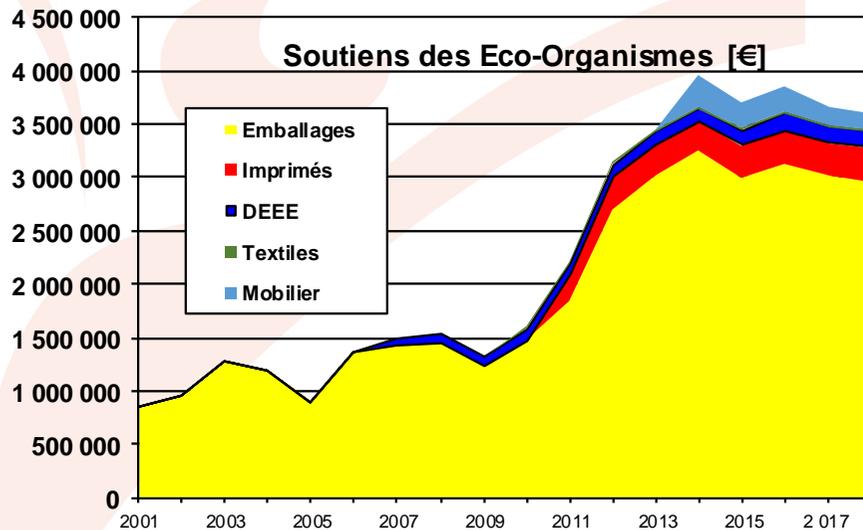
La collecte des DEEE



Le SMITOM gère les relations entre les déchèteries et les éco-organismes (organise les vidages), ENVIE Strasbourg procède au vidage, au pré-tri et à la récupération ainsi qu'à certains traitements.



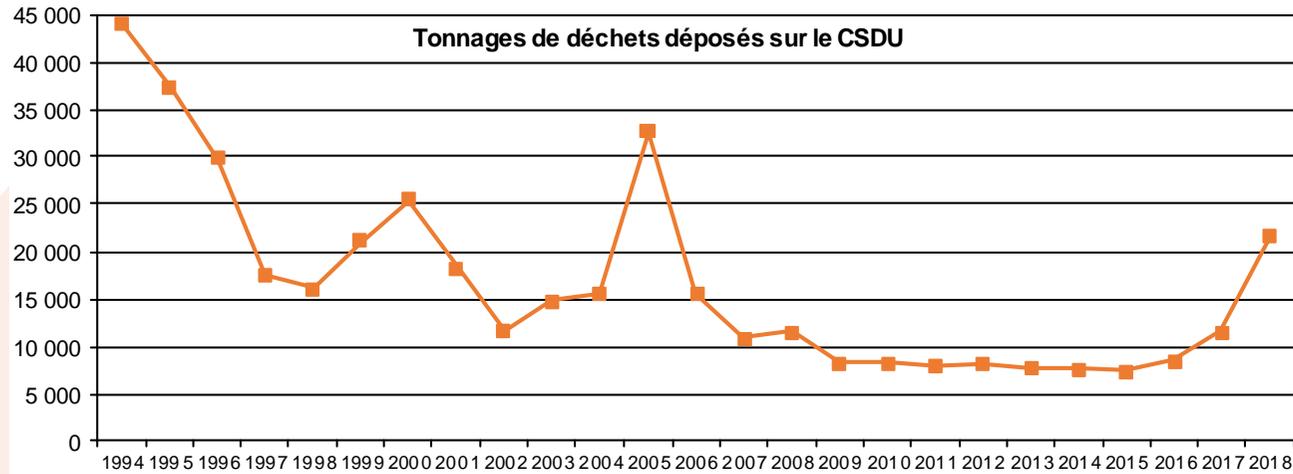
Soutiens et ventes des matières et énergie



- Total ventes de matières recyclables :
1 184 155 €
- Total ventes d'énergie, matière, utilisation
du CVE du SMITOM :
4 728 466€ (2017 : 4 888 159€)

Les recettes de valorisation, de ventes et de soutiens, directes et indirectes, représentent 38,2€/habitant (41,5€ en 2017), et permettent de réduire d'autant les redevances facturées aux Syndicats de Collecte du SMITOM.

Le stockage des déchets non dangereux



La forte augmentation de 2017 et 2018 est liée à la fermeture de l'UVED de l'EMS, pour travaux.

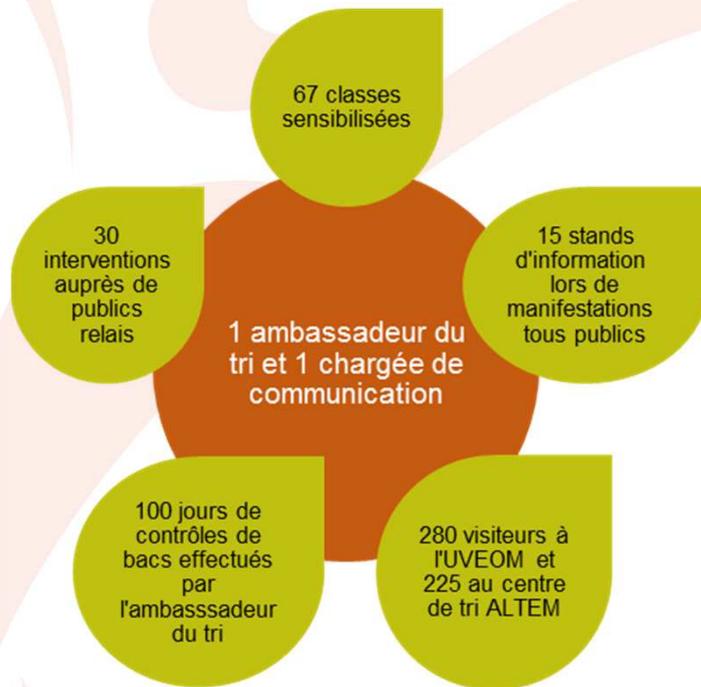


Diapositive 12

CH1

Christian HEY; 25/06/2019

Communication et sensibilisation des habitants



Outils et supports de communication :

- brochure compostage, fiches compostage domestique, guides du tri, articles presse locale (manifestations, actualités...), bulletins municipaux, bulletins intercommunaux, rapport annuel ;
- outils pédagogiques pour divers publics (malles pédagogiques pour scolaires, exposition pour grand public) ;
- matériel d'exposition (panneaux, objets recyclés et divers échantillons) ;
- kit nouveaux arrivants (sac en jeans recyclé contenant de la documentation, un stop pub et un carnet recyclé avec un stylo).

Le nombre d'interventions sur le compostage domestique réalisées par la Maison du Compost dans le cadre d'un marché de services a été stable par rapport à 2017 (plus de 50 animations et expositions).

Les indicateurs financiers



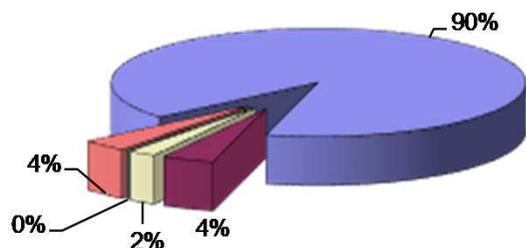
Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées :	9 164 448,82 €
Recettes réalisées :	10 067 192,83 €
Résultat de fonctionnement :	902 744,01 €

Section d'investissement :

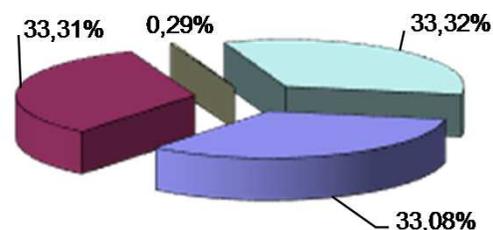
Dépenses réalisées :	824 523,17 €
Recettes réalisées :	279 588,57 €
Résultat d'investissement :	-544 934,60 €

Dépenses de fonctionnement



■ Charges à caractère général	■ Charges de personnel
□ Charges de gestion courante	□ Charges financières
■ Amortissements	

Recettes de fonctionnement



■ Ventes, prestations, remboursements
■ Dotations et participations (Eco-Emballages)
□ Produits exceptionnels
□ Contribution des Syndicats

L'important excédent de fonctionnement reporté a permis de ristourner aux Syndicats de Collecte sur 2018 une part importante des soutiens des éco-organismes, à savoir 1M€.

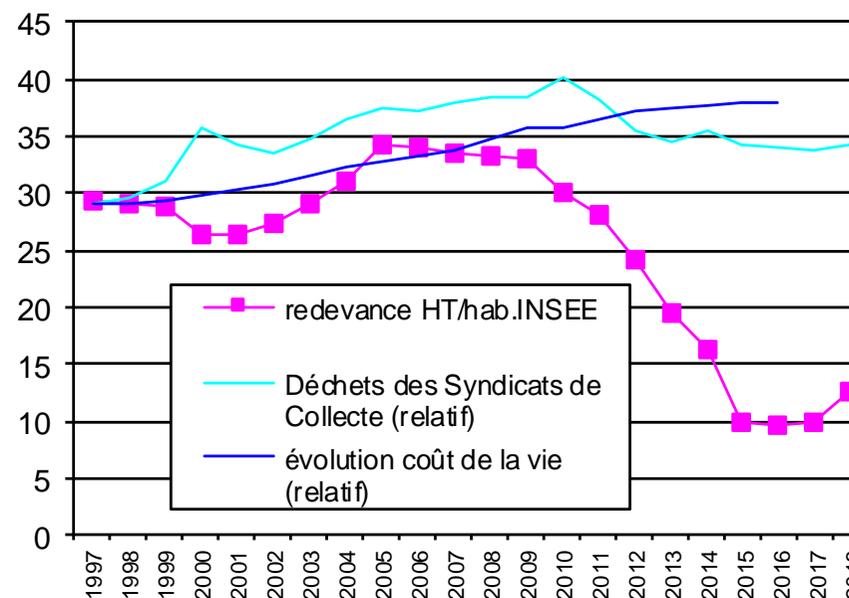
En 2018 et 2019 le SMITOM va financer les importants travaux de modernisation et de sécurisation du CVEOM, grâce à 6M€ pris sur l'excédent global d'investissement ; le reste (14M€) sera financé sur 2020-2030, avec une très faible incidence sur la redevance.

**Redevance globale du SMITOM en 2018 :
2 879 919 €**

La redevance du SMITOM est facturée aux syndicats de collecte membres, qui y ajoutent leur part pour la collecte et les déchèteries.

La redevance était de 12,48€/habitant en 2018. Sans les recettes des ventes de matériaux recyclables (1,2 M€), de la valorisation énergétique et autres (4,7 M€) et les soutiens des éco-organismes (2,9 M€), la redevance aurait été supérieure de 38€/habitant en 2018.

évolutions de la redevance globale du SMITOM



Le SMITOM et le Grenelle de l'environnement



En 2018, le SMITOM a atteint tous les objectifs du Grenelle de l'environnement :

- réduction de la production d'ordures ménagères, recyclage matière et organique
- pour les déchets ménagers et assimilés, diminution des déchets destinés à
- l'enfouissement ou à l'incinération.